

Formulaire d'adhésion Sympathisant.e

Cotisation annuelle 2020/2021

N.B. : La cotisation est enregistrée à compter du 1^{er} septembre 2020 et jusqu'au 31 août 2021

Je, soussigné-e Mme – M.

demeurant à :

Code postal : Ville :

Tél : M@il :

adhère au Syndicat SIMPLES en tant que Sympathisant.e pour l'année 2020/2021.

Je remplis cette fiche que j'envoie avec mon règlement à secretariat@syndicat-simples.org (pour un virement) ou à Syndicat SIMPLES – à l'Usine Vivante - 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST (pour un chèque).

Je ne souhaite pas recevoir d'informations du syndicat par mail.

Je choisis le type d'adhésion : *(pour tenir compte des difficultés financières subies par certains producteurs de PAM cette année, une adhésion Sympathisant exceptionnelle COVID est mise en place)*

<input type="radio"/> Sympathisant.e , cotisation annuelle à 70€ <input type="radio"/> Adhésion Année exceptionnelle COVID à 50€	<input type="radio"/> Sympathisant soutien , cotisation annuelle 20€
<ul style="list-style-type: none">✓ Réception de la lettre d'information✓ Accès à toutes les formations SIMPLES✓ Accès à la coop papier✓ Accès à l'espace adhérent.e.s	<ul style="list-style-type: none">✓ Réception de la lettre d'information✓ Accès aux formations SIMPLES hors formation cosmétique

Je fais souhaite faire un **don** au syndicat SIMPLES d'un montant de €

Montant total €

payé par chèque libellé à l'ordre de Syndicat SIMPLES

payé par virement (BP Occitane – IBAN FR76 1780 7006 1405 4212 6482 829 – Code BIC CCBPFRPPTLS)

Descriptif de mes activités et de mes motivations à rejoindre le syndicat (facultatif) :

Date et signature :

Pour information, nous ne sommes pas une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Cotisation et dons ne sont pas déductibles des impôts.

Les informations recueillies sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du syndicat. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à secretariat@syndicat-simples.org.